

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2017

L'An Deux Mille Dix-Sept, le six septembre à vingt heures trente minutes

LE CONSEIL MUNICIPAL DE BOISME

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Yves MORIN, Maire.

Date de convocation : 27 septembre 2017

PRESENTS: MORIN Y. - GAUTHIER P. - DIGUET E. - GINGREAU R. - HAY J. - BERTHELOT MC. - VUILLEMIN M. - LECOMTE C. - CESBRON R. - ENDUIT C

ABSENTS EXCUSÉS: MARTIN-JOVE O. - BOUTET JH. - WILLOCQ A. - DAILLERE F. BATISTA DA CUNHA H.

Procuration de Mme Hélène BATISTA DA CUNHA à Mme Christine ENDUIT.

Madame Christine ENDUIT a été élue secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la réunion du 6 septembre 2017 est approuvé.

ORDRE DU JOUR :

1. DECISION MODIFICATIVE N°3 COMMUNE 2017 CM20171004-001

Monsieur le Maire explique qu'une décision modificative n°3 est nécessaire pour le budget Commune 2017 d'une part, afin de permettre le paiement de l'intégralité des frais générés par les achats de terrains et l'enquête publique pour le chemin dit de la Grellerie et les délaissés de voirie du chemin rural de la Ménaudière, et d'autre part, de gérer les dépôts de garantie à payer et à encaisser suite au changement du fournisseur de gaz pour l'église. La décision modificative n°3 commune est proposée comme suit :

INVESTISSEMENT DEPENSES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal	Total
020 DEPENSES IMPREVUES	3 000,00		-2 899,31	-2 899,31	-2 899,31
02 DEPENSES IMPREVUES INVEST	3 000,00		-2 899,31	-2 899,31	-2 899,31
020 Dépenses imprévues	3 000,00		-2 899,31	-2 899,31	-2 899,31
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FIN.			960,00	960,00	960,00
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINAI			960,00	960,00	960,00
275 Dépôts et cautionnements versé			960,00	960,00	960,00
0036 TRAVAUX VOIRIE	2 220,00		2 854,00	2 854,00	2 854,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLE	2 220,00		2 854,00	2 854,00	2 854,00
2112 Terrains de voirie	2 220,00		2 854,00	2 854,00	2 854,00
TOTAL SECTION	5 220,00	0,00	914,69	914,69	914,69

INVESTISSEMENT RECETTES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal	Total
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FIN.			914,69	914,69	914,69
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINAI			914,69	914,69	914,69
275 Dépôts et cautionnements versé			914,69	914,69	914,69
TOTAL SECTION	0,00	0,00	914,69	914,69	914,69

FONCTIONNEMENT DEPENSES		Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal	Total
011	CHARGES A CARACTERE GENEF	1 700,00		3 400,00	3 400,00	3 400,00
62	AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	1 700,00		3 400,00	3 400,00	3 400,00
6226	Honoraires	1 500,00		600,00	600,00	600,00
6227	Frais d'actes et de contentieu			2 000,00	2 000,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	200,00		800,00	800,00	800,00
022	DEPENSES IMPREVUES	3 212,00		-2 380,94	-2 380,94	-2 380,94
02	VIREMENT A LA SECT* D'INVESTI	3 212,00		-2 380,94	-2 380,94	-2 380,94
022	Dépenses imprévues	3 212,00		-2 380,94	-2 380,94	-2 380,94
TOTAL SECTION		4 912,00	0,00	1 019,06	1 019,06	1 019,06

FONCTIONNEMENT RECETTES		Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du maire	Votes du conseil municipal	Total
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			1 019,06	1 019,06	1 019,06
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			1 019,06	1 019,06	1 019,06
7718	Autres produits exceptionnels			1 019,06	1 019,06	1 019,06
TOTAL SECTION		0,00	0,00	1 019,06	1 019,06	1 019,06

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et après vote à l'unanimité, approuve cette décision modificative n°3 pour le budget commune 2017 et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour la mise en application de cette décision.

2. CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2^{ÈME} CLASSE A TEMPS NON COMPLET A COMPTER DU 1^{ER} DECEMBRE 2017 CM20171004-002

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, d'une durée hebdomadaire de 26.75 heures, à compter du 1^{er} décembre 2017. Ceci afin de permettre l'avancement de grade par ancienneté et sans examen de l'adjoint administratif territorial, qui assure les fonctions d'agent d'accueil, actuellement en poste dans la collectivité.

Après en avoir délibéré et vote à l'unanimité, le conseil municipal accepte la création de ce poste à compter du 1^{er} décembre 2017 et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette création.

3. PRESENTATION DU PROJET DE RIFSEEP EN VUE DU REMPLACEMENT DE L'IAT AU 1^{ER} JANVIER 2018

Monsieur le Maire présente le projet de RIFSEEP concernant le régime indemnitaire qui va être soumis au comité technique pour avis et sera ensuite soumis au vote du Conseil Municipal. Il est proposé de maintenir le régime indemnitaire actuel dans la partie fixe du RIFSEEP appelée l'IFSE.

4. CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE SECURITE RD 135 EN AGGLOMERATION ROUTE DE LA CHAPELLE SAINT-LAURENT ET ROUTE DE FAYE L'ABBESSE CM20171004-003

Monsieur Patrice GAUTHIER, adjoint à la voirie, présente les offres reçues concernant les travaux d'aménagement de sécurité RD 135 en agglomération route de la Chapelle Saint-Laurent et route de Faye l'abbesse.

Cinq entreprises ont été consultées.

Trois propositions remises :

- PELLETIER 78 446.08 € HT
- COLAS 76 831.75 € HT
- TPF 68 398.99 € HT

La commission d'appel d'offres propose de retenir l'entreprise TPF.

Après en avoir délibéré et vote à l'unanimité, le conseil municipal choisit l'entreprise TPF pour un montant de 68 398.99 € HT soit 82 078.79 € TTC et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour signer tous les actes nécessaires à cette opération.

5. **INSCRIPTION DE 3 CHEMINS AU P.D.I.P.R**

Il s'agit des chemins allant de la Ménaudière à la Pinaudière, de la Jussandière aux Bleures et de la salle omnisports au Chemin de Corbin.

Ce sujet sera réexaminé par la commission voirie avant la prise d'une décision ultérieure.

6. **PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2016 DE L'AGGLOMERATION DU BOCAGE BRESSUIRAIS**

Monsieur le Maire présente le rapport d'activités 2016 de l'agglo2b.

QUESTIONS DIVERSES :

1. **Chauffage salle polyvalente, cantine, salle de réunion et salle de musique :**

Monsieur Eric DIGUET explique qu'il va y avoir une plus-value de 1500 € environ car le prix des matières premières a fortement augmenté.

2. **Devis concernant l'élagage et broyage des haies :**

Monsieur Patrice GAUTHIER explique qu'il va être temps de procéder aux travaux et que des devis ont été demandés auprès de plusieurs entreprises. Une décision sera prise lors d'une prochaine réunion.

3. **DEVIS CARRELAGE ENTRÉE SALLE DE THÉÂTRE CM20171004-004**

Monsieur Eric DIGUET présente un devis de l'entreprise BRESSUIRE CARRELAGE (MOY) pour le carrelage de l'entrée de la salle de théâtre. Il s'élève à 1 369.27 € TTC. Il comprend le carrelage, la colle, le produit d'accroche, le joint ainsi que les plinthes.

La pose sera effectuée par les employés municipaux.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré et vote à l'unanimité, accepte ce devis de 1 369.27 € TTC pour le carrelage de l'entrée de la salle de Théâtre.

4. **Achat d'un frigo pour la cantine pour mettre les légumes :**

Coût d'environ 700 €

5. **Demande de l'APEB :**

Pas d'achat de gradins. Pour le transport, les employés communaux le feront.

Concernant la demande sur le stockage à l'ancienne école, il sera possible de mettre les affaires dans l'ancienne mairie.

Concernant la demande pour stocker le papier pour le recyclage, une solution sera trouvée le moment venu.

6. **Demande de l'AMAP :**

L'ancienne mairie accueillera les distributions.

7. **Ancienne école :**

Démontage toiture et charpente effectuée par un particulier.

Séance levée à 23 h 07 min

SIGNATURES

**Le Maire,
Yves MORIN**

**La Secrétaire,
Christine ENDUIT**

Patrice GAUTHIER	Eric DIGUET	Régine GINGREAU
Marie-Claude BERTHELOT	Christine ENDUIT	Jean-Hugues BOUTET Absent excusé
Mickaël VUILLEMIN	Olivier MARTIN-JOVÉ Absent excusé	Hélène BATISTA DA CUNHA Procuration à Mme Christine ENDUIT Absente excusée
Julien HAY	Fanny DAILLÈRE Absent excusée	Ronan CESBRON
Amandine WILLOCQ Absente excusée	Catherine LECOMTE	Yves MORIN

